



RÈGLEMENT DE L'ÉCOLE

Mars 2019





En tant **qu'élève** de La Salésienne, je m'engage à respecter les points suivants :

- Manifester du respect à l'égard de mes camarades et de toute personne travaillant dans l'école ou visitant l'établissement.
- Obéir à toute personne de la communauté éducative (personnels, assistantes, enseignants, sœurs, direction).
- Être présent aux cours avec assiduité et ponctualité.
- Participer aux sorties à but pédagogique.
- Rester à l'école durant la pause de midi sauf demande écrite exceptionnelle.
- Respecter la nourriture et éviter tout gaspillage.
- Manger dans le calme et le respect des autres.
- Attendre mes parents dans l'enceinte de l'école. Une autorisation écrite des parents est nécessaire pour que les élèves puissent quitter l'école seuls, à la fin des cours.
- Venir à l'école dans une tenue correcte, propre et soignée. Porter la blouse de l'école est obligatoire dès la 3e primaire. Elle est marquée au nom de l'élève, doit être boutonnée et portée, même pendant le temps de la récréation. Selon le climat, elle peut être remplacée par le T-shirt de la Salésienne sur décision de l'équipe pédagogique.
- M'exprimer dans un langage poli et courtois dans l'enceinte de l'école comme à l'extérieur lors des sorties scolaires.
- Les retards sont mentionnés dans le registre d'appel. Ils participent au taux d'absentéisme mentionné dans le livret scolaire. En cas de retards répétés, un entretien entre la famille et la direction est initié.
- Prendre soin de mon agenda scolaire qui est destiné à servir de lien entre l'école et la famille. Il contient les circulaires et informations importantes. Les parents devront le vérifier tous les soirs et le signer chaque semaine. Tous changements dans l'organisation des sorties du soir, de cantine, d'étude et d'activités doivent être notifiés dans ce carnet.
- Venir en classe avec mon matériel pour travailler.
- Poser mon cartable chaque matin devant ma classe et sortir rapidement dans la cour.



- M'appliquer à apprendre mes leçons et à faire mes devoirs régulièrement.
- Me ranger sur le lieu de rassemblement dès la sonnerie de fin de récréation.
- Sur les temps de récréations ne pas demeurer dans l'établissement ou remonter dans les classes même si j'ai oublié mes affaires.
- Éviter de manger du chewing-gum.
- Ne pas utiliser de téléphone portable dans l'enceinte de l'école.

En cas de non application des différents points de ce règlement, des sanctions seront appliquées. Pour rappel, une sanction répond à l'expression d'un acte et non au jugement d'une personne.

Signature élève :

Signature Directeur :



En tant que **parent** d'élève de La Salésienne, je m'engage à respecter les points suivants:

- Manifester du respect à l'égard des membres de la communauté éducative de l'école, à l'égard des autres parents d'élèves et de tous les enfants.
- Être un modèle pour les enfants dans ma manière de m'exprimer et de me comporter à l'égard d'autrui au sein de l'établissement en faisant preuve de politesse et de courtoisie.
- Respecter les horaires et les congés publiés dans la brochure de l'école.
- Assurer obligatoirement mes enfants au niveau de la maladie et des accidents.
- Remplir en début de scolarité, la fiche médicale et la remettre à l'école.
- Transmettre à l'infirmière de l'école, en cas de régime spécial, un certificat médical indiquant avec précision les contre-indications.
- Pour obtenir un congé exceptionnel, effectuer une demande d'autorisation d'absence par courrier, adressée à l'enseignant et à la direction, au moins 15 jours à l'avance et remplir une décharge de responsabilité.
- En cas d'absence pour maladie, prévenir l'école dans les plus brefs délais par l'intermédiaire de l'adresse mail : absences@salesienne.ch
- Avoir le souci que mes rencontres avec les professeurs s'achèvent en temps voulu pour respecter l'horaire de prise en charge de la classe.
- Marquer tous les effets personnels de l'élève à son nom.
- Signer, tous les trimestres le livret scolaire de mon enfant.
- Signer, chaque semaine l'agenda scolaire de mon enfant.
- Récupérer mon enfant, à la fin des cours à l'extérieur du bâtiment.
- Prendre note que les retards sont mentionnés dans le registre d'appel et qu'ils participent au taux d'absentéisme mentionné dans le livret scolaire. En cas de retards répétés, un entretien entre la famille et la direction est initié.
- Éviter de fumer dans l'enceinte de l'école, y compris sur le dépose-minute.
- Prendre note que le traitement des poux se fait à la maison.
- Prendre note que les animaux ne sont pas admis à l'école.



- Prendre note que l'école décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration d'objets de valeur.
- Prendre note que le parking des professeurs et du personnel leur est exclusivement réservé et est interdit aux parents.

En cas de non application des différents points de ce règlement, des sanctions seront appliquées. Pour rappel, une sanction répond à l'expression d'un acte et non au jugement d'une personne.

Signature parent :

Signature directeur :